

## **Annexe F - Données, Suivi et Evaluation**

### **A. Introduction**

F1 Cette annexe se penche sur deux problèmes centraux entre autres questions de haut niveau:

- Dans quelle mesure “l’IFT et ses mécanismes/procédures (ex : le Cadre Indicatif et les procédures d’endossement) ont-ils aidé les pays à renforcer ...les données/statistiques relatives à l’éducation” [HLQ 2a]
- L’IFT a-t-elle eu à sa disposition “un cadre de suivi et évaluation adéquat” qui a créé des contributions régulières et utiles aux prises de décisions”. [HLQ 3h]

F2 Le traitement de la première question prend en compte deux aspects:

- Est-ce que l’IFT s’est penchée sur les questions de couverture de données et de qualité (avec un accent mis sur les données relatives à l’éducation, ainsi les données financières sont traitées dans les Appendice I et Appendice II), en d’autres termes, est-ce que l’IFT a aidé à améliorer *la mise à disposition de données* dans les pays approuvés par cette dernière ?
- Est-ce que l’IFT s’est penchée sur les questions d’utilisation et d’analyse de données, en d’autres termes, est-ce que l’IFT a aidé à renforcer la recherche de données et le processus de suivi et évaluation dans l’ensemble du secteur de l’éducation dans ces pays ?

F3 Le traitement de la seconde question se focalise sur l’IFT en tant qu’organisation. Elle concerne les dispositions mises en place pour collecter et utiliser les informations afin d’évaluer jusqu’à quel point les objectifs de l’IFT sont en train d’être réalisés et aider à la gestion des décisions basées sur les preuves en direction des orientations du partenariat de l’IFT.

F4 La Section B montre le contexte dans lequel l’IFT s’est intégrée en un mouvement plus large d’orientation des résultats de l’aide – et comment ses documents d’orientation reflètent cet intérêt de combler le déficit des données. La section C discute de la contribution de l’IFT à la mise à disposition de données et les questions fondamentales sur la couverture des données et la qualité de l’éducation. La Section D concerne la contribution de l’IFT sur l’utilisation des données et le suivi et évaluation du secteur de l’éducation au niveau local. La section F se penche sur les dispositions prises pour le suivi et évaluation qui étaient internes à l’IFT. Enfin, la Section F introduit brièvement la question de l’éventuelle évaluation d’impact de l’IFT.

F5 Cette Annexe est complétée par les autres parties du rapport. L’Annexe C fournit une revue du Cadre Indicatif. L’Appendice I commente sur les questions de qualité de données. L’Appendice VI se penche sur la question de l’évaluation détaillée des impacts dans les détails.

### **B. Contexte**

F6 Les partenaires au Développement ont fortement insisté sur la nécessité d’améliorer la performance des programmes de l’aide en termes de résultats de développement plutôt que de contributions, tels que les taux de décaissements. La Conférence de Monterrey avait convié à un nouveau partenariat dans lequel les pays en développement pourraient renforcer leur engagement aux politiques de promotion de la croissance économique et de

la réduction de pauvreté, et les pays développés pourraient leur venir en appui à travers des politiques commerciales et d'aide plus efficaces.

F7 Dans ce contexte de responsabilité partagée, l'attention générale s'est tournée vers une gestion plus appropriée des stratégies. La Table Ronde Internationale de Marrakech de 2004 sur les Résultats a élaboré le concept *gérer les résultats du développement*, ce qui est devenu un des principes de la Déclaration de Paris de 2005. Elle a pris des engagements appropriés :

- Les pays partenaires "s'évertueraient à produire des rapports basés sur des résultats et des cadres d'évaluation qui mesureraient le progrès vis-à-vis des dimensions clés des stratégies nationales et sectorielles de développement" et à "suivre les traces d'un nombre d'indicateurs gérables pour lesquels les données sont rentables et disponibles" [fournitures de données].
- Les donateurs "dépendraient aussi loin que possible, des rapports basés sur des résultats et des cadres d'évaluation" et travailleraient avec les pays partenaires dans une approche participative afin de renforcer les capacités locales et la recherche d'une gestion basée sur les résultats" [recherche de données ; S&E au niveau local].
- Les donateurs "harmoniseraient leurs exigences en suivi et en présentation de rapports ce, jusqu'à ce qu'ils puissent dépendre plus largement des systèmes statistiques, de suivi et d'évaluation des pays partenaires, [travailler] avec ces derniers de la manière la plus large possible sur les formats conjoints de production périodique de rapports". Il y aurait des objectifs et cibles conjoints relatifs aux plans, indicateurs de performance pour canaliser les progrès, la collecte de données appropriées et l'utilisation régulière des informations aux fins d'appuyer les prises de décisions basées sur des preuves. Dans ce contexte, les donateurs sont supposés servir d'exemple en utilisant les connaissances sur ce qui marche afin de le restituer au niveau des stratégies de développement et des décisions opérationnelles [S&E de l'IFT].

F8 Dans les termes du Cadre de 2004, le partenariat de l'IFT serait "la première initiative universelle à mettre en opérations le Consensus de Monterrey" (IFT 2004d, p.4), ainsi que le montre la sous-section suivante :

- L'IFT a identifié le défi d'améliorer les statistiques sur l'éducation comme un des quatre déficits sur lesquels l'IFT devra se pencher – le déficit de données.
- Le Cadre de 2004 a argué que le processus vers l'achèvement de la scolarisation primaire universelle serait appuyé si les pays éligibles de l'IFT établissaient des cibles et canalisait les progrès dans leurs plans sectoriels pour l'éducation. Avant cela et parallèlement à l'IFT, il y avait dans beaucoup de pays, un mouvement vers des programmes au niveau sectoriel, élaborés en fonction des plans sectoriels pour l'éducation. Pour venir en assistance à ce processus l'IFT a dressé une liste d'indicateurs, le Cadre Indicatif, que les pays étaient encouragés à suivre sur la base de leur lien apparent ("*tiré à partir des analyses empiriques d'un groupe de pays à faibles revenus*", p.6) aux résultats sectoriels d'une bonne éducation et en particulier les progrès vers l'Achèvement de la Scolarisation Primaire Universelle.
- Ce repère serait utilisé afin de lier le soutien de l'IFT à la performance. Si les pays bénéficiaires faisaient montre d'un engagement vers l'objectif d'achèvement de la scolarisation primaire universelle et de l'adoption de politiques qui prenaient en compte les questions soulevées dans le Cadre Indicatif, alors les donateurs pourraient s'engager à libérer un financement plus

soutenu, plus prévisible et plus flexible. Le partenariat de l'IFT avait dès lors, besoin de suivre et d'évaluer à deux niveaux :

- Déterminer si les engagements mutuels ont été entièrement tenus et si tel est le cas, s'ils ont aidé à produire de meilleurs résultats dans le secteur de l'éducation; en d'autres termes, si les assumptions à partir desquelles le partenariat de l'IFT a été mis en place, sont fondées.
- Déterminer si ses propres activités et opérations, dans le contexte de ces engagements mutuels, étaient en train d'être mises en œuvre conformément au plan et d'identifier les domaines susceptibles d'être améliorés.

### *Documents d'orientation de l'IFT*

F9 *Le Plan d'Action de 2002* (mis en place pour renforcer les systèmes d'information et les données sur l'éducation, ¶22) a envisagé des actions particulières nécessaires à la réduction des faiblesses sur les statistiques de l'éducation au niveau universel et local. Parmi les "actions à prendre pour améliorer le suivi des progrès vers l'EPT, il a listé ce qui suit :

- Faire du taux d'achèvement du primaire, l'indicateur de suivi de l'EPT à l'avenir, celui-ci étant le plus étroitement associé à la demande d'éducation des ménages, les progrès dans l'apprentissage des élèves et dans la qualité de l'éducation dans l'ensemble. ...Les [E]stimations peuvent être grandement améliorées en termes aussi bien de robustesse que d'opportunité si les gouvernements locaux pouvaient être encouragés et appuyés pour collecter les données de fin d'année sur le nombre des diplômés.
- Améliorer considérablement la qualité, l'opportunité et la gestion des statistiques sur l'éducation sur plusieurs éléments : (i) renforcer la capacité des pays à collecter et à maintenir des données fiables ; (ii) générer la demande pour de bonnes données par la promotion de politiques et de programmes qui sont basés sur des données ; (iii) développer des indicateurs et maintenir des données sur l'achèvement scolaire des élèves pour tous les pays ; et (iv) renforcer la capacité technique de l'Institut des Statistiques de l'UNESCO (ISU) comme agence dirigeante dans la collecte et la gestion de données universelles de l'éducation. L'appui inclurait la possibilité de permettre à l'ISU de taper sur et utiliser d'autres bases de données (...).
- Assurer sur une base annuelle, le suivi des cinq indicateurs suivants pour tous les pays de l'EPT : (a) le taux d'achèvement primaire (éclaté en genres) comme indicateur central du progrès vers l'EPT ; (b) l'inscription en 1<sup>ère</sup> année comme indicateur des tendances des inscriptions et comme une des meilleures manières de faire un suivi des progrès sur les objectifs des genres ; (c) le taux brut d'inscription comme mesure de ressources immédiates et d'exigences de constructions ; (d) les différences en genres à l'inscription, à l'achèvement au niveau primaire, secondaire et tertiaire ; et le taux d'alphabétisation des adultes. Les pays auront également besoin de suivre étroitement les traces des taux de redoublement et d'abandon.
- Suivre le déficit en genre comme élément central du progrès vers l'EPT. (...)
- Adopter une plus forte orientation des résultats dans le cadre du suivi international de l'EPT (Banque mondiale 2002).

F10 *Le Cadre de l'IFT de 2004* comprenait "*l'apprentissage mutuel sur ce qui marche afin d'améliorer les résultats de l'enseignement primaire et progresser vers les objectifs de l'EPT*" (IFT 2004d, p.3) comme l'un de ses objectifs de haut niveau. Le document a réitéré l'importance du suivi et a été également spécifique sur les étapes à franchir pour soutenir l'achèvement de la scolarisation primaire universelle à travers, entre autres, des dispositions améliorées de suivi et évaluation (pp.11-12) :

L'IFT a pour cible des résultats de développement plus solides, basés sur un cadre de responsabilité mutuelle et de sens du devoir. Le Suivi et Evaluation (S&E) de l'IFT a les objectifs suivants au niveau local:

- suivi annuel transparent du cadre indicatif et autres cibles localement appropriées, acceptées par les autres pays et leurs donateurs partenaires ;
- renforcement de la capacité statistique et analytique et de l'EMIS (Gestion des Systèmes Informatiques de l'Education)), afin de promouvoir la gestion basée sur les resultants ;
- suivi transparent des progrès réalisés par les donateurs dans la quantité et la qualité de leur assistance à l'enseignement primaire dans les pays de l'IFT par rapport à un jeu d'indicateurs agréés de coordination commune ;
- références comparatives des progrès et des performances à travers les pays dans l'Initiative et dissémination rapide de la pratique générale et des leçons ; et
- suivi local des progrès et du dialogue afin de faire face au manque de/ou contre performance.

Au niveau national, les objectifs et résultats du suivi de l'IFT, les flux de financement des donateurs et les progrès dans la coordination de l'aide, la complémentarité et l'harmonisation seront construits autour des procédures de revue annuelle de la mise en œuvre du plan sectoriel. Les Revues Sectorielles Annuelles sont conduites par un pays bénéficiaire et ses partenaires donateurs dans un esprit d'examen et d'apprentissage par les pairs ; il est également bon d'associer les syndicats d'enseignants, les prestataires privés, les associations de parents d'élèves et autres organisations de la société civile dans le processus d'examen. Les résultats de chaque revue sectorielle conjointe sont communiqués au Secrétariat de l'IFT afin de suivre les progrès au niveau mondial, en collaboration avec l'UNESCO, et de favoriser la diffusion à travers les pays, des enseignements et des bonnes pratiques.

Au niveau mondial, l'UNESCO détient le mandat de suivi des progrès et de la coordination générale du processus de l'EPT, dont l'IFT est un élément. En tant que tel, les progrès vers les OMD de la scolarisation primaire universelle et les autres objectifs de l'EPT dégagés à Dakar sont suivis par l'UNESCO. L'UNESCO assure la coordination totale entre l'IFT et le Groupe de Haut Niveau, les partenaires de l'IFT et l'UNESCO en vue d'appuyer le développement continu des indicateurs appropriés du suivi.

Le Secrétariat de l'IFT préparera également des rapports réguliers à l'endroit des Partenaires de l'IFT sur le pays bénéficiaire, les performances des donateurs et les leçons apprises de l'IFT, basées sur les revues sectorielles annuelles au niveau national.

F11 Enfin, *les Directives de 2006 pour l'Evaluation de la Composante de l'Enseignement Primaire du Plan Sectoriel pour l'Education* ont prévu que les plans devraient intégrer les recommandations en direction des actions des donateurs dans quatre domaines spécifiques dont deux étaient pertinents par rapport au suivi et évaluation (p.3) :

(b) Le processus de suivi, comprenant les indicateurs pour suivre les contributions, les productions et les résultats. Le document pourrait suggérer des thèmes de réflexions lors des supervisions conjointes annuelles, de même que d'un processus d'évaluation de l'appui des donateurs et de la coordination générale;

Connaissances critiques ou déficits de données, de même que des propositions d'arrangements pour les combler.

## **C. Données : disponibilité et qualité aux niveaux mondial et national**

F12 Cette section discute des deux questions suivantes :

- Comment l'IFT a-t-elle essayé de combler le déficit dans les données ? Deux mécanismes sont pris en compte à travers lesquels elle aurait pu améliorer la disponibilité des données :
  - l'utilisation du Cadre Indicatif de manière à encourager la collecte d'informations sur les facteurs clés; et

- l'utilisation des ressources du Fonds Catalytique et du FPDE pour augmenter la capacité des pays de l'IFT pour la collecte des informations.
- Quelles sont les questions fondamentales dans la couverture et la qualité des données ?

#### *Activités de l'IFT – Cadre Indicatif*

F13 L'IFT a encouragé un ordre du jour de la référence indicative par l'utilisation des indicateurs du Cadre Indicatif de l'IFT dans le but "*d'éclairer le débat, les rapports au niveau local sur les politiques et les performances, et sur l'apprentissage mutuel de ce qui fonctionne dans l'objectif de l'amélioration des résultats de l'éducation*". Il était attendu que cela donne une impulsion forte pour les pays afin qu'ils se focalisent sur la collecte d'informations à propos de certains indicateurs clés où ces dernières n'étaient pas déjà rapportées ; L'Annexe C discute de cette question en détail, y compris le débat sur le taux d'achèvement du primaire et les différents mandats y afférent. L'IFT, qui a promu l'utilisation du taux d'achèvement du primaire avec à l'idée qu'il serait plus efficace à l'attention des pays en se focalisant sur les résultats, a effectivement permis à l'indicateur de mieux s'établir dans certains pays (ex. Burkina Faso, Yémen et Kenya, où la gestion du système informatique a été ajustée afin de rendre possible son estimation) et vers le renforcement des efforts de restitution de manière plus consistante, des problèmes comme les taux de survie. Toutefois, la conclusion (qui est prise en compte plus loin dans cette section) est qu'il n'y a pas eu d'amélioration générale dans la collecte des données sur les indicateurs du Cadre Indicatif dans l'ensemble.

#### *Activités de l'IFT – Fonds Catalytique et FDPE (Objectif 1)*

F14 Au niveau mondial, et ce, depuis la création de l'IFT, beaucoup d'institutions ont évolué dans leur stature dans le domaine de la collection et l'analyse des données (au niveau de l'éducation et des finances) :

- *L'Institut des Statistiques* de l'UNESCO (ISU) est maintenant reconnue comme une autorité sur les statistiques de l'éducation universelle d'une manière qui n'était pas de mise lorsque l'unité était basée au siège de l'UNESCO.
- Depuis 2002, le Rapport de Suivi Global Annuel sur l'EPT (EPT-RSG) est en train de faire une contribution majeure quant au suivi des progrès vers les cibles de l'EPT et par les documents thématiques du contexte, à la compréhension vers l'atteinte de ces cibles.
- Les statistiques au niveau de l'aide du Comité *d'Assistance au Développement* (CAD) ont sensiblement évolué, ont étendu leur couverture (tout au moins avec les donateurs bilatéraux) et sont devenues plus accessibles en permettant l'analyse des priorités de la coopération au développement.
- La *Politique de l'Éducation et le Centre de Données* (PECD) joue un rôle déterminant dans la collecte, l'analyse et l'accès aux données à partir d'un éventail de sources au niveau international et national.

F15 Du moment que ces institutions disposent désormais d'un avantage de comparaison solide dans la collecte des données, l'IFT a eu confiance en leurs informations et collabore avec eux pour les besoins de ses propres rapports. Par exemple, les profils des pays endossés par l'IFT qui apparaissent dans les rapports Annuels de l'IFT sont fournis par la PECD.

F16 Au niveau national, les donateurs bilatéraux et multilatéraux ont continué leurs activités ayant pour objectif le renforcement des processus de S&E, notamment des études

diagnostiques et l'appui à l'EMIS. Un thème commun relevé dans les études de cas de pays montre que la collaboration additionnelle de l'IFT quant à de telles activités a été dans l'ensemble, mineure. Néanmoins, les ressources à partir des deux fonds de l'IFT, ont également été utilisées pour faciliter la collecte des informations.

F17 Le *Fonds Catalytique* a été utilisé en quelques occasions pour se pencher de manière explicite sur les questions de déficit des données. Par exemple, parmi les pays ayant l'objet d'études de cas, il est possible d'identifier le Yémen (où les ressources ont été utilisées pour la collecte de données et pour améliorer la capacité de suivi et évaluation), le Cambodge (où l'approche auto-évaluation scolaire vient en appui au suivi par le bas) et au Ghana (où des véhicules ont été achetés pour aider à la collecte des données au niveau district). Cependant, celles-là constituent une petite portion d'activités en cours dans les pays de l'IFT.

F18 Le *FDPE*, par son objectif 1, a envisagé la mise à disposition d'une assistance à la préparation de plans sectoriels pour l'éducation solides et durables. Cela pourrait inclure des actions à entreprendre pour combler le déficit de données. Les exemples suivants de projets du *FDPE* exécutés dans les pays ayant fait l'objet d'études de cas, sont révélateurs de l'approche pour répondre des aspects du déficit de données :<sup>73</sup>

Yémen	Enquêtes sur l'évaluation d'impacts pour le programme de transferts monétaires conditionnés et la suppression des frais de scolarité; l'estimation du temps de travail à l'école; enquête au niveau des ménages sur les raisons d'abandons scolaires et les liens avec la qualité de l'éducation
Cambodge	évaluation d'impact sur le programme de bourses dans l'enseignement primaire en vue d'accroître l'accès pour les pauvres
Ethiopie	Analyse de l'insécurité alimentaire
Moldavie	Evaluation du développement de la petite enfance: évaluation des interventions de l'IFT; étude sur la connaissance des ménages, attitudes ou pratiques; EMIS.

F19 Ces projets, même s'ils sont individuellement cohérents par rapport aux objectifs du *FDPE* et déterminants en eux-mêmes, ils apparaissent fragmentés dans la perspective d'une grande image des questions fondamentales sur le déficit de données et n'ont pas eu pour objectif d'améliorer les rapports en relation avec les indicateurs du Cadre indicatif de manière systématique. Ces écarts feront l'objet de discussions plus loin dans cette section.

F20 Il y a peu de preuves que le financement du *FDPE* a été utilisé pour renforcer les capacités dans la collecte et l'analyse des données autour des questions transversales. Une exception à cela a été un projet au Cambodge qui s'est concentré sur le développement de la méthodologie et des instruments d'évaluation afin de dépister le handicap, une question fondamentale qui a reçu très peu d'attention et a eu besoin d'une approche coordonnée entre les pays.

<sup>73</sup> Pour une analyse générale des projets du *FDPE* voir l'Appendice IV.

F21 Dans l'ensemble, l'efficacité des projets du FDP dans sa réponse au déficit de données, entre autres, ne peut pas être évaluée, selon la revue documentaire du FDPE (Bellew & Moock 2008, p.3) :

Etant donné les limites de l'information documentaire, nous avons été incapables de déterminer si les activités financées par le FDPE ont produit les résultats escomptés par les quatre objectifs du FDPE. Tout ce que nous pouvions faire, était de tirer des conclusions afin de savoir si le FDPE se traduit par davantage de pays dotés de plans sectoriels endossés. Nous n'avons pas pu déterminer si les activités financées par le FDPE ont renforcé les capacités des pays dans les différents domaines où il intervient, ni si les activités du FDPE ont renforcé les partenariats entre donateurs au niveau local, ni si les activités de suivi, d'évaluation et de partage de connaissances ont amélioré les politiques et les stratégies nationales.

F22 Les rapports aux donateurs sur l'efficacité des dépenses du FDPE, tel que cela a été envisagé dans la Note-Concept, ont été rares. Comme indiqué dans l'Appendice IV, il semble y avoir des problèmes avec le suivi analytique du fonds, qui a été de la responsabilité de la Banque Mondiale plutôt que du Secrétariat de l'IFT.

### *Couverture des données*

F23 Il y a toujours des écarts considérables dans les données qui ont été collectées et rapportées, (voir par exemple, Horn & Porta 2009). L'Appendice I discute des indicateurs de "mobilisation de ressources" du Cadre Indicatif. Cette sous-section se concentre sur quelques uns des indicateurs de prestations de services relatifs à la qualité, et se penche brièvement sur des domaines de données essentielles de l'éducation, identifiées dans les documents d'orientation de l'IFT.

F24 **Qualité de l'environnement d'apprentissage.** Le Cadre Indicatif a inclus trois indicateurs de qualité :

- Le ratio élève-enseignant : Ceci continue d'être suivi dans les profils nationaux du Rapport Annuel (quoique sans clarification si ceci a été exclusivement pour les écoles financées par l'état, comme spécifié dans le Cadre Indicatif, ou non).
- Dépenses hors salaires pour l'enseignement primaire comme un pourcentage du total des dépenses récurrentes en faveur de l'enseignement élémentaire ( qui est un indicateur de l'attention accordée par les gouvernements aux matériels didactiques, aux subventions des écoles et aux allocations des élèves): il y a eu des progrès dans la présentation de ces chiffres par le biais des Rapports sur la Situation du Pays, qui ont été appuyés par le FDPE, quoiqu'il ne soit pas certain si les progrès réalisés sont durables (c'est-à-dire s'ils sont intégrés dans les systèmes comptables et de rapports du pays) ou s'ils restent exclusivement centrés sur les efforts de collecte intensive de données qui accompagne ces études. De toutes les façons les Rapports annuels de l'IFT ne font pas état de ce qui va à l'encontre de cet indicateur.
- Quantum horaire : Ceci constitue une mesure cruciale, comme indiqué par Abadzi (Abadzi 2009), spécialement si elle est définie comme le nombre d'heures effectives d'enseignement, une mesure qui prend en compte le nombre de jours où l'école est fermée pour des raisons diverses, retards ou absentéisme des enseignants. Cependant, des études pertinentes sont les efforts faits autour des ressources intensives présentant des schémas compliqués et des visites aux écoles bien organisées tout au long de l'année. Les Rapports annuels de l'IFT ne font pas état de ce qui va à l'encontre de cet indicateur, alors que l'IFT n'a fait aucun pas décisif pour promouvoir des méthodes quantification des heures d'enseignement dans les pays de l'IFT. L'indicateur n'est pas apparu de

manière significative dans le dialogue observé dans l'évaluation des études de cas de pays.

F25 Considérant les connaissances actuelles autour des facteurs qui favorisent l'apprentissage, l'accent sur ces trois indicateurs (dont deux n'ont même pas été suivis de manière systématique) semble restrictif. Cela aurait pu être utile pour l'IFT de faire la promotion de l'examen de savoir quels autres indicateurs de qualité sont importants et d'appuyer les efforts servant à les mesurer de manière cohérente entre les pays (par exemple le soutien aux enseignants et la disponibilité de matériel didactique). Cela pourrait compléter le souci de contrôler les résultats de l'apprentissage, ce qui sera étudié plus loin.

F26 **Résultats de l'apprentissage.** Le plan d'Action de 2002 a pressé les partenaires pour qu'ils fassent preuve "*d'engagement en vue de standardiser l'évaluation (d'abord au niveau national, mais éventuellement sur une base internationale standardisée) afin de permettre un suivi systématique des progrès de l'apprentissage*" (Banque mondiale 2002, p.17). Le Cadre de l'IFT de 2004 noté que "*les cibles du Cadre Indicatif ont également besoin d'être complétées par des évaluations de l'apprentissage des élèves et de la qualité des enseignements*" (IFT 2004d, p.6). Des initiatives régionales sont bien établies actuellement et quelques pays ayant fait l'objet d'étude de cas y participent (le Kenya et le Mozambique dans le Consortium Sud et Est Africain pour le suivi de la Qualité de l'Enseignement (SACMEQ), le Burkina Faso dans le Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC), et le Nicaragua dans le Laboratorio Latinoamericano de Evaluación de la Calidad de la Educación (LLECE), sans se soucier de l'IFT.

F27 L'IFT, à travers le FDPE, a directement appuyé quelques études accompagnées de composantes d'évaluation de l'apprentissage (surtout en Inde). Au niveau national, elle a appuyé la participation aux évaluations internationales (par exemple le cas du Yémen avec les Tendances dans les Mathématiques Internationales et les Etudes Scientifiques (TIMSS)) et l'introduction aux systèmes nationaux (par exemple dans le cas du Cambodge à travers du soutien du Fonds Catalytique).

F28 Une équipe chargée de la qualité des résultats de l'apprentissage a été mise en place en 2007 dans le but de faire des propositions au Comité de Pilotage de l'IFT en termes de "*directives et de procédures dynamiques en appui aux résultats d'apprentissage améliorés dans les pays partenaires*". Selon ses termes de référence celles-ci pourraient inclure des "*propositions pour le soutien de l'IFT allant dans le sens du renforcement des capacités au niveau national pour l'évaluation des résultats d'apprentissage des élèves*". Cela a conduit éventuellement à la publication d'un mémorandum de l'IFT (Juillet 2009) en vue de l'élargissement du Cadre Indicatif afin d'y inclure : (i) le suivi de l'aptitude à lire à la fin de la 2<sup>ème</sup> année et à la fin du cycle primaire ; et (ii) et la production de rapports relatives à l'engagement du pays dans l'évaluation de l'achèvement de l'apprentissage.

F29 **Autres objectifs de l'EPT.** L'on doit rappeler que le Cadre Indicatif a été quelque peu moins ambitieux comparé au Plan d'Action de 2002, du moment qu'il s'est concentré exclusivement sur l'achèvement de la scolarisation primaire universelle et a laissé les références aux autres objectifs de l'EPT, tels que les taux d'alphabétisation des adultes. L'IFT n'a pas joué un rôle de soutien ferme dans l'évaluation d'objectifs quantifiables de l'EPT, autres que les taux d'achèvement du primaire, comme le développement de l'alphabétisation et de la petite enfance (à de petites exceptions près tel que l'appui par le biais du FDPE au système de gestion informatique du préscolaire en Moldavie).

### Qualité des données

F30 Sur la base du Cadre d'Évaluation de la qualité des Données du FMI, l'ISU et la Banque Mondiale ont mis au point un cadre en 2003 en vue d'évaluer la qualité des systèmes statistiques scolaires, qui a été utilisé en 2004-2005 dans les pays éligibles de l'IFT. Le cadre a passé en revue ces systèmes sur la base de leur intégrité, leur solidité méthodologique, leur précision et fiabilité, leur durabilité et accessibilité. Il peut être utilisé pour évaluer les progrès dans la qualité des systèmes de données, pour comparer les pays et aider à dégager les priorités des activités de soutien.

F31 Par exemple, le processus de recensement scolaire diffère largement d'un pays à un autre en termes de types d'écoles exclues, d'administration (auto-réponse vs recensement), d'incitations à ne pas signaler avec précision (si les ressources scolaires dépendent des inscriptions enregistrées), de qualité des procédures de contrôle et de calendrier scolaire. Ces différences ont des répercussions sur la qualité des données et sur les comparaisons qui peuvent en découler – mais les différences ne sont bien déterminées ou bien comprises.

F32 Un résumé des préoccupations au sujet des diverses séries de données financières et d'éducation, est présenté dans l'Appendice 1. La faiblesse des procédures fait naître quelquefois des doutes quant à la qualité des données dans beaucoup de pays. Au moins du point de vue de la sensibilisation et du plaidoyer, l'Initiative n'a pas encore contribué au règlement des questions liées à la qualité des données telles que :

- Réajuster les estimations et les projections sur les populations (et sous-populations), en mettant l'accent sur les implications pour (et la potentielle sous-estimation du) le nombre d'enfants hors de l'école ;
- Contester les définitions alternatives et mettre en évidence les implications des différentes méthodes d'estimation du taux d'achèvement du primaire (par exemple, concilier les estimations obtenues respectivement à partir des données administratives et de celles des enquêtes) ;
- Interpréter les données sur les dépenses publiques pour l'éducation et convenir des processus et méthodes améliorés pour attribuer les dépenses par niveau et par type.

F33 Au niveau national, l'évaluation des études de cas de pays montre que l'IFT n'a fait qu'une petite contribution dans l'amélioration des processus de collecte de données, et ce, même dans les pays où les systèmes informatiques sont connus pour leur très grande faiblesse. Quelques pays comme le Ghana, le Cambodge et la Zambie, avaient établi des EMIS avant l'avènement de l'IFT. D'autres pays ont réalisé des progrès dans ce domaine. Au Burkina Faso, le traitement des données et leur diffusion ont été accélérés (notamment par l'élaboration d'un nouveau type d'enquête spécialement conçu à cet effet), tandis que l'EMIS a été mis au point plus tard en Ethiopie. Toutefois, aucun développement n'a été lié à une intervention de l'IFT.

F34 Au Yémen, où la collecte des données a été soutenue par le fonds catalytique, l'IFT a travaillé dans quatre gouvernorats pilotes pour améliorer les capacités de l'EMIS, mais l'approche doit toutefois être mise en œuvre dans l'ensemble. En fait, le processus de collecte des données du Ministère de l'Éducation a continué d'être fragmentée (dont deux cycles distincts des processus de recensement scolaire, un de 5 ans et un cycle annuel), malgré un soutien considérable. Dans d'autres cas également, les problèmes précédents persistent. Aucun progrès n'a été réalisé pour accroître la couverture du recensement scolaire au Kenya afin d'y inclure également les écoles non formelles et privées. Au Mali, le système mis en place grâce à une assistance technique étrangère, n'était pas viable et a rencontré des problèmes après que le projet a été achevé. La perception générale des

études de cas est que, à l'exception des améliorations ponctuelles des projets de renforcement des capacités statistiques souvent liés à des programmes d'appui budgétaire direct, les données sont produites en grande partie de la même manière qu'avant l'avènement de l'IFT.

### *Conclusions*

F35 Les documents d'orientation de l'IFT ont attendu (plusieurs améliorations) pour faire face au déficit de données. Toutefois, bon nombre de ces améliorations devaient être soulevées par les activités des partenaires individuels et des organismes plutôt que par le partenariat lui-même. Par exemple, le Plan d'Action de 2002 a prévu que la Banque Mondiale, plutôt que le partenariat ultérieur, "améliorerait les capacités internes de collecte de données et renforcerait son soutien financier et technique en cours avec l'Institut des Statistiques de l'UNESCO" et "affinerait l'estimation des progrès vers l'EPT" (Banque mondiale 2002, p.21).

F36 Le rôle que le partenariat de l'IFT a été appelé à jouer pour combler directement le déficit de données grâce à l'appui aux processus de collecte, est donc resté faible et peu susceptible d'apporter une contribution importante pour améliorer la couverture et la qualité des données. Toutefois, étant donné l'accent mis sur le déficit de données, le partenariat aurait pu faire davantage pour promouvoir les améliorations nécessaires dans les statistiques de l'éducation universelle. En particulier, l'initiative n'a pas été en mesure de veiller à ce que les pays puissent suivre systématiquement les indicateurs du cadre. Cela aurait été nécessaire pour permettre une discussion basée sur des preuves à propos de la validité du cadre et des recommandations sur l'opportunité et la façon dont il devrait être mis à jour.

## **D. Données : utilisation au niveau national**

F37 La section discute les deux questions suivantes :

- Comment l'IFT a-t-elle directement tenté d'améliorer les processus de suivi et d'évaluation au niveau national? Deux mécanismes sont pris en considération et par lesquels elle aurait pu améliorer l'utilisation des données :
  - l'utilisation des processus d'évaluation des plans sectoriels pour l'éducation comme moyen de mettre en évidence la nécessité de renforcer la fonction de suivi et d'évaluation si cela n'avait pas été l'objet d'une attention particulière de la part des pays de l'IFT ;
  - l'utilisation des ressources du FDPE afin d'accroître les capacités des pays de l'IFT dans l'utilisation des informations à partir de la planification.
- Quelles sont les questions fondamentales dans l'utilisation des données ?

### *Activités de l'IFT – Processus d'évaluation du plan sectoriel pour l'éducation*

F38 Le processus d'évaluation a fait appel à des organismes aux fins d'évaluer les plans sectoriels pour l'éducation, entre autres, sur la base de la qualité des données du secteur éducatif (y compris des indicateurs du cadre indicatif) et de la crédibilité des propositions faites pour combler ces lacunes. Le processus pourrait donc être utilisé pour exercer une pression sur les pays afin qu'ils appuient leurs plans avec les données exactes et des dispositions claires de suivi.

F39 Toutefois, la preuve en est que la contribution du processus d'évaluation à l'amélioration de la qualité des données a été plutôt faible. L'examen du secrétariat de l'IFT (IFT 2008n) des 28 plans sectoriels pour l'éducation entérinés, a examiné leurs traitements

des quatre déficits (politique, financier, de données et de renforcement des capacités) sous l'angle de trois dimensions (clarté des enjeux, stratégie appropriée, et suivi. La performance a été jugée plus faible dans la couverture des questions relatives aux données : seuls quelques plans ont abordé ces questions de manière explicite, et même les meilleurs n'ont fourni que des analyses et des estimations de coût d'améliorations mitigées. Dans une section sur les résultats d'apprentissage, par exemple, l'examen a commenté (p.16) que les plans avaient tendance à être "vagues" pour décrire ce qui sera estimé... et comment les données seront contrôlées et évaluées.

F40 Il n'est pas surprenant que certaines études de cas menées pour cette évaluation, corroborent la perception que les estimations étaient d'une "touche légère" et avaient donc manqué l'occasion de faire passer des améliorations. Par exemple, au Burkina Faso "l'évaluation de l'IFT n'a pas été utilisée pour mettre en évidence les déficits des données pays" et que donc elle ne fait pas ressortir les points à améliorer en S&E (Chiche et al 2009 ¶7.22). Même "la matrice de conditionnalité" du document de 2009, en dépit des exigences relatives aux rapports sur les indicateurs supplémentaires, "n'a pas un fort accent sur l'amélioration du système de S&E dans l'éducation, et sous ce rapport, ne devrait pas être très pertinente pour déterminer la direction prise par les activités de S&E" (¶7.29).

F41 De même, l'appréciation de la proposition Yéménite n'a pas souligné les contraintes institutionnelles et de gestion dans le domaine des données (par exemple la collecte de données logées dans les différents départements sans prévoir de mécanismes d'incitation pour la coordination)...ou... la nécessité de lier le cadre du S&E du cycle élémentaire de l'éducation de base avec ceux initiés pour les OMD ou le DSRP (Duret et al 2009 ¶7.38). Au Ghana, même si l'évaluation a soulevé la question, il n'en demeure pas moins qu'il n'y a pas eu de discussion détaillée autour du financement du S&E soit dans le PSE, ou dans la proposition finale de l'IFT" (¶7.38).

### Activités de l'IFT– FDPE (Objectif 3)

F42 L'objectif 3 du FDPE (IFT 2005a) envisage des améliorations dans le suivi, l'évaluation et le partage des connaissances entre les pays pour aider à comprendre les conditions par lesquelles les politiques peuvent réussir. Les exemples suivants des projets du FDPE menés dans des études de cas de pays, sont indicateurs de l'approche de la promotion de l'utilisation:<sup>74</sup>

Pakistan	Renforcement des capacités afin de mener une analyse du recensement scolaire.
Yémen	Appui au S&E : (a) plus d'informations pour les prises de décisions des décideurs politiques, (b) renforcement des fonctions de responsabilité, (c) systèmes d'information intégrés pour des allocations équitables et rentables des ressources.
Cambodge	Revue Sectorielle Annuelle et plan de renforcement des capacités.
Vietnam	Apprendre des autres pays l'expérience d'accès à l'école pendant toute une journée

<sup>74</sup> Pour une analyse générale des projets du FDPE voir l'Appendice IV.

F43 Ces projets ont bien été orientés vers l'amélioration de l'utilisation des données dans les pays de l'IFT. Cependant, ils ne semblent pas faire partie d'une plus vaste stratégie cohérente entre les pays de l'IFT pour le renforcement de l'utilisation des données dans la planification, un objectif global important de l'IFT.

F44 En revanche, une contribution cohérente et positive des ressources du FDPE, a été le financement des Rapports des Situations Pays, principalement dans les pays africains, en particulier dans des cas comme le Burkina Faso (2005-07), où le soutien a été apporté par le Pôle de Dakar qui s'est concentré sur le renforcement des capacités.

### **Encadré F1 - Rapports de Situation Pays**

Un Rapport de Situation Pays (RSP) est un effort de recensement du secteur de l'éducation (en particulier l'enseignement primaire et secondaire). Ils ont été gérés depuis 2000 et sont le résultat d'une collaboration entre la Banque mondiale et / ou Pôle de Dakar et les gouvernements respectifs. Les rapports ont été initialement soutenu par le Fonds fiduciaire norvégien pour l'éducation et ensuite par le FDPE.

Utilisant les données de l'enquête administrative et des ménages ils se concentrent sur les coûts, le financement et la prestation de services et leur impact sur les apprentissages, dans un effort pour analyser les domaines pour le développement de nouvelles politiques. La structure typique d'une RSP comprend les chapitres suivants :

- Cadre contextuel Global de l'évolution du secteur de l'éducation
- Analyse des effectifs
- Coûts et financement
- Efficacité interne du système et qualité de l'éducation
- Facteurs externes d'efficacité liés à la production de capital humain
- Equité et disparités dans le système éducatif
- Gestion (distribution des responsabilités, des ressources du personnel; gestion de l'école de base)
- Questions transversales et estimation d'un modèle de simulation

Il existe un ensemble de directives qui permettent d'encadrer les équipes du RSP. Elles sont actuellement en cours de mise à jour par la Banque mondiale.

Le tableau suivant montre tous les pays africains qui ont terminé ou qui attendent de faire un RSP. Un certain nombre de pays ne figurant pas ci-dessous ont rempli des rapports partiels (notes). Le Yémen a également terminé un RSP en 2009.

	Achevé	Prévu	Suivant		Achevé	Prévu	Suivant
Angola		2011		Libéria		2010	
Bénin	2002. 2009			Madagascar	2001	2009	
Burkina Faso	2009			Malawi	2009		
Burundi	2007			Mali	2005. 2009		
Rép.Cent. Africaine	2008			Mauritanie	2001. 2006	2010	
Cameroun	2005			Ile Maurice			
Tchad	2007		✓	Mozambique	2003		
Rep. du Congo		2008		Niger	2000. 2004	2010	
Côte d'Ivoire	2004. 2009			Nigéria	2004		
RD Congo	2005			Rwanda	2003	2010	
Ethiopie	2005			Sierra Léone	2006		
Gabon		2010		Soudan (Nord)		2011	
Gambie			✓	Sudan (Sud)		2010	
Ghana			✓	Swaziland	2006		
Guinée	2005			Tanzanie		2009	
Guinée-Bissau	2009			Togo	2003. 2007		
Kenya	2004		✓	Zambie	2005		
Lesotho	2005						

### *Utilisation des Données*

F45 Les éléments de preuve à partir des études de cas par pays est que l'utilisation des données demeure limitée et que l'essentiel du public continue d'être la communauté des donateurs. Au Kenya, malgré l'introduction d'un ensemble complexe du processus de suivi au cours des dernières années (les résultats du Cadre d'appui au programme du Secteur de l'Education du Kenya, deux revues annuelles conjointes du secteur, la revue conjointe du secteur de l'éducation et l'examen conjoint du budget; un cadre logique pour chacun des 23 programmes d'investissements; des rapports trimestriels de suivi financier ; des formulaires annuels d'information de pays pour le Fonds catalytique et le rapport d'étape annuel sur l'éducation du gouvernement central national intégré au Système de S&E), il y avait peu de signes d'amélioration de la capacité nationale à surveiller les progrès accomplis dans le secteur de l'éducation. Parmi les procédés ci-dessus, ce sont surtout les rapports de suivi financier qui sont utilisés pour le suivi rapide des actions (principalement parce qu'ils déclenchent la libération des tranches), par opposition, les rapports avec les données sur l'éducation ne semblent pas avoir un effet similaire sur la politique éducative de prise de décision.

F46 Au Mozambique, il y avait *«peu de preuves que les données collectées soient effectivement utilisées pour la prise de décisions politiques, sauf pour l'établissement d'objectifs et de cibles»*. Les données et les analyses n'ont pas été améliorées et n'ont pas influé sur la planification et la budgétisation, du moins pas plus que les procédures déjà en place. Il n'y a aucune preuve que l'IFT ait contribué à l'amélioration des objectifs fixés du S&E. Au Cambodge, *"plutôt que la priorisation ou autrement l'amélioration des liens entre les données de suivi et l'évaluation, le programme a permis d'éviter des interventions spécifiques liées au S&E"*.

F47 Au Yémen, la mission conjointe de revue annuelle a demandé instamment que les résultats des enquêtes statistiques soient présentés *"sous une forme simplifiée d'analyse pour aider les décideurs à les comprendre et à en tirer profit dans la conception des politiques, des plans, des programmes et la prise de décisions"*. L'accent mis sur la fourniture de données ne s'est pas accompagné d'efforts similaires pour promouvoir l'utilisation de données et d'analyse. Afin d'encourager la culture de la preuve fondée sur l'élaboration des politiques, des analyses simples sont nécessaires pour aider à comparer les unités (école ou régions) par rapport aux normes, afin d'informer des mesures correctives. Le cadre institutionnel pour la gestion de l'information n'est pas favorable et l'approbation de l'IFT n'a pas permis au S&E d'être la priorité essentielle du gouvernement en dehors du contexte des efforts pour la préparation du rapport national.

F48 Au Burkina Faso, il reste de nombreux défis dans l'utilisation des données *"qui montrent que l'IFT n'a pas encore été pleinement efficaces pour influencer ce domaine"*. Alors que de grandes quantités de données sont recueillies, il n'est toujours pas certain qu'il existe une capacité à les analyser et d'internaliser leurs implications. Il n'y a aucune preuve que l'approbation de l'IFT ait entraîné une augmentation des dépenses du S&E par le gouvernement.

F49 Au Nicaragua, la perception est que les sorties du système de suivi étaient destinées à être utilisées principalement par les donateurs pour augmenter l'aide, plutôt que par le gouvernement comme des instruments pour améliorer les politiques et la planification. Il ya une impression similaire de la revue au Mali, où les statistiques sont principalement utilisées pour le post-examen, au lieu de la planification.

F50 Les exemples ci-dessus se concentrent sur la prise de décision au niveau central. Toutefois, dans le contexte de la décentralisation, il ya également eu une augmentation significative de la nécessité pour les prestataires de services en aval de la livraison à utiliser les données. Pour exemple typique, l'accent mis sur la décentralisation au niveau des provinces et des districts au Kenya *"pose un défi car il est signalé une pénurie de personnel qualifié pour mettre en œuvre le suivi des programmes"* (Thompson et al 2009 ¶ 2,25). Au Burkina Faso, *"les liens entre les activités de planification systématique mis en œuvre par les directions régionales et provinciales et celles émergentes au niveau des structures décentralisées n'ont pas été clairement pensés pour améliorer la crédibilité de l'exercice annuel de planification"* (Chiche et al 2009 ¶ 5.33) . C'est un programme majeur. L'IFT semble répondre, comme dans le cas du Cambodge, où le récent programme approuvé de l'IFT *»supportera les capacités de développement de l'école et du district pour la prise de décisions liées à ... la collecte des données et des cibles à travers la construction, la fourniture d'équipement et la formation pour le district et la gestion de l'école"* (Riddell et al 2009 ¶ 7.7).

### *Conclusions*

F51 Les exemples ci-dessus montrent que les progrès dans l'utilisation des données au niveau national ont été plutôt limités, et que la contribution de l'IFT à ce progrès a été mineure. Toutefois, le renforcement des capacités des pays à surveiller et à évaluer la mise en œuvre de plans et d'encourager l'utilisation des données est un processus long et nuancé et aucune solution simple n'est proposée. Le taux d'absorption dans des projets visant à renforcer les capacités de suivi et d'évaluation des pays peut être faible, comme ce fut le cas au Kenya.

F52 L'IFT a mis l'accent sur un processus d'évaluation pour encourager les pays à accorder plus d'attention au suivi et à l'évaluation dans leurs secteurs de l'éducation et à compléter cela avec quelques projets FDPE. Cependant, ce processus semble avoir eu plutôt des effets limités. Une raison pourrait être que les évaluations ne pouvaient pas être suivies d'un soutien direct et permanent aux groupes locaux des donateurs et des groupes locaux d'éducation pour les aider à utiliser les données disponibles pour en tirer les conséquences politiques dans le contexte du processus d'examen conjoint annuel. Une autre raison pourrait être la faible capacité des GDLs sur des questions de données, le maillon faible au niveau du processus macro tel le suivi des DSRP, le contrôle général du budget d'appui, ou la création d'instituts nationaux de statistiques et de plans et le manque de collaboration au sein des organismes d'aide avec des collègues en charge des ces dernières questions.

## **E. Suivi et évaluation de l'IFT**

F53 L'IFT et les pays partenaires ont besoin de surveiller et d'évaluer conjointement la mise en œuvre de plans sectoriels en éducation afin d'évaluer si les résultats escomptés ont été atteints. L'IFT a aussi besoin de surveiller et d'évaluer ses propres activités afin de déterminer si elles contribuent aux objectifs de l'IFT. Cette section aborde brièvement la façon dont l'IFT a fait état de progrès et traite ensuite les lacunes dans la façon dont elle a suivi ses propres activités et a utilisé cette information pour les décisions de gestion.

### *Compte-rendu des activités de l'IFT*

F54 Selon le cadre de l'IFT de 2004, la base de rapports pour l'IFT devait être les résultats des examens annuels du secteur de l'éducation: *«Les résultats de chaque revue conjointe du secteur sont communiquées au Secrétariat de l'IMOA afin de suivre les progrès au niveau mondial, en collaboration avec l'UNESCO, et de favoriser la diffusion inter-pays, des enseignements et des bonnes pratiques"* (IFT 2004d, p.12). La plupart des pays de l'étude de cas avait déjà un tel contrôle sur les processus en place (même si dans certains

cas, comme au Nicaragua, l'IFT est créditée de l'introduction de l'examen). Cela n'est pas surprenant étant donné que les pays pilotes de l'IFT ont été sélectionnés à l'origine parce qu'ils étaient déjà relativement avancés en termes de leur engagement en faveur de l'enseignement primaire universel et des processus nécessaires pour y parvenir.

F55 Le Secrétariat de l'IFT maintient quelques informations sur les revues sectorielles annuelles de formation dans les pays de l'IFT, même si cela n'a pas été largement diffusé et il n'est pas évident de savoir de quelle manière les rapports annuels de l'IFT se sont appuyés sur ces informations.

F56 En matière de compte rendu effectif de l'IFT

- Jusqu'en 2007, les rapports d'avancement et les rapports d'étape ont été préparés essentiellement pour l'information au sein du partenariat.
- Les rapports annuels 2007 et 2008 de l'IFT ont été préparés par le Secrétariat de l'IFT comme des publications «phares» pour une large diffusion. Cela a constitué une amélioration importante en termes de visibilité de l'IFT. Toutefois, le dosage des documents a suivi l'objectif avec un plaidoyer en faveur de la l'IFT. En effet, il n'existe aucune distinction formelle entre les fonctions de suivi et de plaidoyer dans l'appareil administratif de l'IFT. Il ya eu une tendance à impliquer de manière incorrecte dans ces deux rapports que l'IFT doit être crédité pour son amélioration. Par exemple :
  - Les analyses mettent souvent l'accent uniquement sur les pays approuvés par l'IFT. Cela ne constitue pas une base solide pour évaluer la valeur ajoutée de l'IFT surtout qu'il néglige le fait que ces pays ont d'abord été bons élèves » et qu'il ya donc par conséquent, une sélection inhérente partielle. De telles comparaisons ne sont pas faites avec des pays similaires, le lecteur est implicitement amené à croire que les pays approuvés par l'IFT, lui sont plus reconnaissants.
    - Selon le Rapport annuel 2008 (IFT 2008, p.1) "*Le Taux brut d'admission en première année (TBA) les tendances sont positives dans la plupart des pays de l'IFT - 26 des 35 pays ont réalisé un TBA de 95 pour cent ou plus en 2006. En 2005, 24 pays de l'IFT ont atteint ce niveau, comparativement à seulement 17 en 2000.*" Toutefois, en pratique, la variation de 1999 à 2006 a été tout aussi rapide chez ceux qui ont été approuvés avant 2006, ceux qui sont approuvés depuis 2006 et ceux en cours d'examen, en 2008 -9 (voir le tableau 5.2 du document de travail de la présente évaluation 3 (Carr-Hill 2009), qui utilise des données de l'ISU à partir de 2008).
    - Toujours selon le rapport annuel 2008 (IFT 2008m, p.1-2) "*les Nombres globaux de scolarisation sont en hausse de 36 pour cent en Afrique sub-saharienne, dont une hausse remarquable de 52 pour cent dans les pays de l'IFT, comparativement à 23 pour cent dans les pays non membres de l'IFT* ». L'analyse a omis d'expliquer que quatre des six pays à forte population de ce groupe (Madagascar en 2002, le Ghana en 2003, le Kenya en 2003, et le Mozambique en 2005) ont aboli les frais de scolarité dans la première moitié de cette décennie, conduisant à une hausse des effectifs qui n'était pas liée à l'IFT.
    - L'enquête de l'IFT pour examiner les indicateurs de la Déclaration de Paris (Secrétariat de l'IFT 2009a, mentionnée dans le rapport annuel 2008) a été citée comme démontrant l'efficacité des processus de l'IFT dans le secteur de l'éducation. Toutefois, le sondage était un portrait à un moment précis dans le temps et reposait sur les pays

approuvés seulement, et de telles conclusions ne pouvaient pas logiquement être tirées. Cela ne signifie pas que l'IFT n'ait eu aucun effet, mais l'enquête n'était pas une preuve valable pour les effets qu'elle a annoncés.

- Il y a eu une acceptation excessive de l'impact de l'IFT sans reconnaissance suffisante des facteurs externes ou dynamique pré-existants et sans analyse de la valeur ajoutée *spécifique* de l'IFT.
  - Le rapport annuel de 2008 (IFT 2008m, p.7) cite la déclaration de l'IFT de Paris comme étant un indicateur d'enquête constatant «un *impact positif du processus de l'IFT, plus évident dans les domaines essentiels des stratégies d'éducation saine et opérationnelles du secteur et des cadres axés sur les résultats de leur évaluation de la performance, la coordination de la coopération technique à travers les groupes de donateurs locaux, l'utilisation de programmes d'approche comme des approches sectorielles élargies (ASE), des missions conjointes sur le terrain, et des travaux analytiques conjoints. La qualité de Gestion des finances publiques du pays (GFP) montre d'importantes améliorations depuis 2005. Un total de 70 pour cent des pays de l'IFT interrogés ont progressé d'au moins 0,5 point sur l'échelle des politiques nationales de la Banque mondiale et des évaluations institutionnelles (PNEI)* ». Comme indiqué précédemment, les conclusions sur l'impact de l'IFT ne pouvaient pas logiquement être tirées de cette enquête et aucun autre indice n'a été offert.
- En termes de suivi de la performance des donateurs, les rapports annuels n'ont pas été élaborés au-delà de l'utilisation des données du CAD de l'OCDE (en collaboration avec l'EPT-RSM). En d'autres termes, outre le suivi total des engagements des bailleurs de fonds et les allocations à l'éducation de base, la réponse des donateurs individuels à l'approbation n'a pas été suivie, par exemple, même si l'approbation et les attributions de subventions ont conduit les donateurs à augmenter ou à coordonner leur appui à des pays<sup>75</sup> particuliers
- En termes de suivi des performances des pays bénéficiaires, comme mentionné dans la section B, les profils des pays présentés comme des annexes de l'IFT dans les rapports annuels de 2007 et 2008 ne signalent aucun des indicateurs du cadre indicatif de "prestation de services" (à l'exception du ratio d'élèves par enseignant). Cela peut faire remonter aisément aux origines du niveau auquel les pays bénéficiaires ont adopté le cadre indicatif. Même si, l'IFT pourrait avoir ouvert la voie à des indicateurs spécifiques à être surveillés (par exemple, les indicateurs autour du salaires des enseignants et enseignants contractuels).
- Le Secrétariat de l'IFT a élaboré un formulaire de renseignements de pays distinct en réponse à une demande formulée par le Comité du Fonds Catalytique pour les rapports sur les données financières et l'éducation. Les candidats au Fonds Catalytique remplissent ce formulaire sur une base annuelle depuis 2006. Toutefois, la présentation de ces formulaires n'a pas été universelle et, souvent, les données présentées sont partielles.
- Enfin, en matière de rapports sur les leçons apprises, le faible suivi des donateurs et des pays identifiés ci-dessus réduisent les possibilités d'apprentissage des leçons. Lorsque cette situation est aggravée en brouillant la distinction entre ce qui constitue une évaluation objective et ce qui appartient au domaine de la sensibilisation et de la communication, il est plus difficile pour les partenaires de tirer les bonnes

---

<sup>75</sup> Le Cadre FTI prévu que des protocoles d'entente qui reprend les engagements réciproques des gouvernements et des bailleurs de fonds seraient mis à disposition sur le site internet de l'IMOA, mais cela n'a pas eu lieu.

conclusions sur la manière dont les résultats de l'éducation primaire peuvent être améliorés, et comment l'IFT elle-même peut être rendue plus efficace.

### *Suivi des contributions, des rendements et des resultants de l'IFT*

F57 L'IFT est telle que ses «contributions» peuvent être interprétées de manière très large. Par exemple, elles pourraient inclure l'influence à travers le processus d'approbation et de l'intensification de l'appui de divers donateurs, ainsi que les contributions du FDPE et du fonds catalytique gérées par l'IFT elle-même. La discussion précédente sur la déclaration indique clairement que l'IFT n'a pas accordé une attention suffisante à ses systèmes de gestion et de surveillance de base des données, sans laquelle le suivi des résultats ne peut pas facilement être lié aux activités de l'IFT. Ces lacunes s'étendent à la gestion de l'information et à l'analyse liées à son propre Fonds Fiduciaire. Ainsi :

- L'analyse de l'incidence des dotations du Fonds catalytique a été limitée à de simples tableaux par pays et ne s'étend pas sur les enquêtes de fond, si les ressources étaient distribuées en fonction de critères d'intérêt pour l'IFT, tels que le nombre de règlements à des enfants non scolarisés.
- Plus généralement, il n'y avait pas de suivi régulier et systématique de «l'IFT compact». Dans la pratique, aucun véritable contrôle n'a été fait (y compris la définition des entreprises d'organismes individuels »), malgré le fait que «le suivi transparent des progrès des donateurs à accroître la quantité et la qualité de leur aide à l'éducation primaire dans les pays de l'IFT contre un ensemble convenu de coordination et d'indicateurs communs d'harmonisation» a été l'un des objectifs fixés par le Cadre de l'IFT 2004. Ceci a été une conception irréaliste, mais il était au cœur de l'approche de l'IFT, et l'attention aurait dû être portée sur le fait que ce lien dans la conception n'a pas été efficace.

F58 Il est à craindre que les décisions de l'IFT ne sont pas suffisamment fondées sur des preuves. L'Annexe B a identifié des faiblesses dans la conception de la gouvernance de l'IFT, y compris les faibles ressources et l'organisation du Secrétariat, et le manque de clarté quant à ses responsabilités, qui ont souvent été partagées avec les équipes de travail, la Banque mondiale elle-même ou d'autres institutions partenaires.

F59 Ces contraintes ont influé sur la façon dont le suivi et l'évaluation de l'IFT s'est développée. Cette situation contraste fortement avec l'importance que les questions de suivi et d'évaluation sont favorisées au sein de divers autres partenariats mondiaux, tels que le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (à partir d'une riche documentation, voir par exemple le GFATM (2009) *suivi et évaluation*).

F60 Selon le *guide d'information sur l'évaluation mondiale et régionale des programmes de partenariat* (IEG 2007, I section 2.6), afin de suivre et d'évaluer efficacement les partenariats il est une condition préalable à établir dans les meilleurs délais dans le cadre, qui comprend :

- Des objectifs clairs, cohérents et stratégiques ;
- Une chaîne de résultats escomptés ;
- des indicateurs mesurables ; et
- Des processus de collecte et de gestion des données systématiques et réguliers.

F61 Le partenariat de l'IFT a défini l'objectif (d'achèvement de l'enseignement du primaire universel et d'autres objectifs de l'EPT). Toutefois, comme indiqué dans l'Annexe B, dans une tentative d'accommodement et de conciliation des différentes perceptions stratégiques

de ses partenaires, il y a eu une certaine confusion sur les réponses appropriées et la division du travail entre l'IFT et ses différents partenaires.

F62 L'absence d'accord sur les réponses expliquerait pourquoi les discussions n'ont pas été significatives sur :

- une chaîne de résultats, à savoir une théorie sous-jacente reliant logiquement les contributions et les activités au niveau supérieur des résultats - produits, résultats et impacts : cet outil pourrait aider les gestionnaires à réfléchir à la mesure dans laquelle leurs activités de mise en œuvre ont une probabilité raisonnable d'atteindre les rendements souhaités et les résultats ;
- les indicateurs de performance à chaque niveau (notamment au niveau des contributions, des activités et des rendements) qui permettraient de clarifier la façon dont le succès doit être jugé : Kusek et Rist font valoir l'importance d'un processus participatif et consultatif entre les partenaires puisque *«les indicateurs ne peuvent pas être simplement tourné vers des techniciens, parce que l'appareil politique doit être consulté et doit se mettre d'accord sur les deux objectifs et indicateurs»*. (Kusek & Rist 2004, p.58).

F63 Dans cette perspective, l'IFT manque actuellement d'un cadre de suivi et d'évaluation, qui est la propriété de ses partenaires d'un commun accord. Cette question est examinée en détail dans l'Appendice VI où un cadre de S&E est proposé comme base de discussion entre les partenaires. Un tel cadre devrait aider à clarifier :

- les activités sur lesquelles l'IFT devraient se concentrer pour aborder certaines des questions en suspens en termes de données, de règles, de capacités et de déficits de financement : alors que le partenariat de l'IFT ne peut pas tout, elle doit décider sur quelles questions (parmi sa configuration actuelle d'intentions complexes), il veut faire une contribution réelle au cours des prochaines années;
- le partage de la responsabilité de ces activités - qui fait quoi ;
- les conséquences qui en résultent pour la formalisation des relations de partenariat dans ces activités qui doivent être partagées - par exemple, dans le cas du déficit de données, avec l'ISU, le RSM et le CAD, et
- les conséquences pour les ressources humaines et financières pour la gestion propre de l'IFT (en fonction de l'échelle d'ambition et des décisions relatives à la division du travail entre les partenaires).

### *Conclusions*

F64 L'IFT a été lancée avant que ses partenaires ait trouvé un consensus sur la façon dont elle fonctionnerait le travail et avant que les modalités de gestion de gouvernance correspondantes soient mises en place. Ce manque de clarté sur les activités que l'IFT devrait prendre directement la responsabilité de pair avec les faibles ressources affectées au Secrétariat a affecté la qualité de ses rapports et la pertinence de l'information factuelle générée pour la prise de décision. Par conséquent, l'approche de l'IFT pour le suivi et l'évaluation de ses propres activités est en panne.

F65 Deux des hypothèses de base derrière l'IFT, à savoir que les donateurs réagissent en augmentant et en coordonnant leur soutien après l'approbation des plans de pays et que ces plans devraient se concentrer sur certains points de l'ordre du jour politique de l'éducation exprimées dans le cadre indicatif, n'ont pas été suivis systématiquement. Cela signifie que les informations nécessaires pour évaluer ces hypothèses n'étaient pas disponibles

## F. Conséquences de l'évaluation d'impact de l'IFT

F66 Cette évaluation à mi-parcours reflète la volonté du partenariat IFT à apprendre de l'expérience à ce jour et d'ajuster sa manière de procéder, si nécessaire. Toutefois, il a été reconnu que l'évaluation complète des conséquences de l'IFT ne serait pas possible à ce stade. Au lieu de cela, selon les termes de référence, cette évaluation devrait proposer un cadre de suivi et d'évaluation, *"en s'appuyant sur le cadre d'évaluation créé pour cette évaluation, ce qui permettrait la surveillance et l'encadrement des futures activités d'évaluation, y compris l'évaluation de l'impact de l'IFT"* (§ 15)

F67 Cet engagement porte sur des questions pratiques et méthodologiques. Pendant la première phase de cette évaluation, une étude a été commandée (White 2009). Ce rapport s'est intéressé au champ d'application aux options pour la réalisation d'évaluations d'impact pertinentes de l'IFT, et a également clarifié les concepts, la terminologie et les exigences relatives aux données des différentes approches. Ses conclusions ont été résumées dans le rapport préliminaire (Cambridge Education, Mokoro et OPM 2009b). Au cours de la deuxième phase, une série d'études de cas par pays a été entreprise. Les études menées au cours des deux phases ont montré que :

- Les données qui auraient été nécessaires pour mettre à jour les indicateurs et permettre une vérification d'hypothèses implicites dans le cadre de l'IFT (tels que la performance du donateur ou le cadre indicatif de l'IFT) n'étaient pas disponibles
- La gestion de l'IFT n'a ni les ressources nécessaires, ni la possibilité de recueillir les informations qui permettraient d'évaluer ces aspects fondamentaux de la performance.
- En tout cas, l'IFT n'a pas correctement élaboré ni accepté les résultats de la théorie des chaînes (reliant les intrants disponibles aux activités appropriées et les résultats souhaitables) pour guider le suivi et l'évaluation de ses performances.

F68 En accord avec cette évaluation des Termes de référence, les questions liées à l'évaluation d'impact et les futurs titres S&E de l'IFT sont repris à l'appendice VI, qui aborde les questions suivantes :

- Il examine les questions méthodologiques et pratiques de l'évaluation d'impact.
- Il définit une stratégie de suivi et d'évaluation pour le partenariat, avec des rôles et des responsabilités claires pour le Secrétariat de l'IFT et d'autres parties.
- Il montre comment le cadre d'évaluation utilisé dans cette évaluation peut être adapté pour soutenir les futures opérations de contrôle et d'évaluation, y compris l'identification des principales données qui devraient être recueillies régulièrement (et par qui).
- Elle fournit le partenariat de l'IFT avec des options et recommandations pour les études futures de l'impact d'évaluation (y compris les coûts indicatifs).